

## Le PAES et le libre accès

Nous pensons que c'est tout à fait dans l'ordre des choses que l'on élabore une politique de libre accès pour les livres publiés avec le soutien du programme PAÉS. Et nous sommes dans l'ensemble d'accord avec l'approche adoptée jusqu'ici, notamment avec l'idée qu'une telle politique soit établie sur une base volontaire et que l'on fasse un suivi permettant de mesurer les résultats réels. Les remarques qui suivent ont pour objectif d'apporter certaines précisions qui nous paraissent importantes pour la suite des choses.

1. Dans l'ébauche de la politique, on parle de libre accès en bloc, comme s'il s'agissait d'une formule unique se limitant à la reproduction identique du livre imprimé sur papier. Or la réalité est plus complexe et présente plusieurs cas de figure très différents les uns des autres, mais tout aussi valables.
2. Les versions identiques ne doivent pas être exclues, bien sûr, mais les expériences les plus intéressantes sont celles où la version diffusée en ligne présente un contenu enrichi : éléments audio-visuels, bibliographies à jour, compléments d'information tels que cartes, photos, tableaux complexes, etc. Ces contenus supplémentaires, intéressants en eux-mêmes, permettent aussi de concevoir autrement la version papier, la rendant peut-être plus accessible dans sa présentation et moins coûteuse. Nous avons dans le fonds PUM plusieurs titres de ce genre et dans plusieurs disciplines.
3. Dans d'autres cas, au contraire, il peut être superflu de diffuser en ligne le contenu complet du livre imprimé, pour s'en tenir à des éléments plus pertinents pour la recherche. Un exemple permettra d'illustrer ce cas : *l'édition critique des œuvres complètes d'Anne Hébert*. La version imprimée ne contient pas les variantes des œuvres, qu'on retrouve en ligne avec tout l'appareil critique des éditeurs, mais non les œuvres elles-mêmes, diffusées par les éditeurs originaux, qui n'auraient sans doute pas été d'accord pour les voir diffusées en libre accès. Un contre-exemple se trouve dans la même collection : le *Menaud, maître-draveur*, dont le texte original compte à peine plus d'une centaine de pages et qui s'alourdit jusqu'à 790 avec les différentes variantes dans la version imprimée. Si c'était à refaire, la diffusion en ligne rendrait sans aucun doute plus attrayante la version papier.
4. Un cas plus rare, mais tout aussi pertinent, est celui d'une œuvre qui pourrait faire entièrement l'économie de la version papier et être diffusée seulement dans sa version numérique. Un exemple tout récent aux PUM : *Aménagement du paysage urbain*. Voilà un livre qui répond aux critères d'un œuvre savante, mais qui a un tout petit marché et qui serait extrêmement coûteux à produire sur papier. Sa diffusion en ligne est à l'évidence le meilleur moyen de le faire connaître; pourquoi s'en priver?
5. Ces cas de figures montrent qu'il y aurait intérêt à moduler l'incitatif prévu dans l'ébauche, et non pas proposer une formule unique, quitte à réduire les hypothèses de subventions à deux ou trois montants précis. Les éditeurs pourraient présenter une demande assortie d'un devis qui justifierait le montant auquel ils auraient droit.
5. Nous trouvons par ailleurs peu pertinente la règle du 12 mois de délai après publication : elle présente toutes sortes d'ambiguïtés qu'il serait fastidieux d'exposer ici, mais il nous semble qu'il faudrait minimalement que l'éditeur annonce à l'avance son intention de mettre le livre en libre

accès, ce qui compliquerait inutilement la mise en marché. Ce genre d'expérience mérite d'être fait avec la plus grande transparence possible.

6. Enfin, dans la mesure où l'on souhaite étudier, chiffres à l'appui et au-delà des anecdotes, l'incidence du libre accès sur l'édition savante, l'incitatif devrait permettre aux presses universitaires de réaliser des expériences au-delà des seuls titres ayant obtenu le soutien du PAÉS. Aux PUM nous menons de front plusieurs expérimentations de ce genre, d'autres presses en font autant, et il serait très intéressant de pouvoir partager des informations pertinentes pour l'avenir de l'édition savante.

Antoine Del Busso, dir. gén.

Les Presses de l'Université de Montréal